



Le chemin des infos

BULLETIN MUNICIPAL DE TORNAC – N° 1 – JUILLET 2020

Marielle VIGNE, Maire de Tornac

EDITORIAL

Samedi 25 juillet, à partir de 19h dans la cour de l'école, le maire et son conseil municipal vous invitent à un apéro musical - tapas... Prenons plaisir et le temps de nous retrouver.

Présentation du nouveau conseil municipal

Les différents membres du conseil qui ont été élus dès le premier tour des élections municipales du 15 mars dernier se sont réunis le 26 mai 2020 afin d'élire le maire et les adjoints. Le conseil municipal se compose comme suit :

Maire : Marielle VIGNE

1er adjoint : Catherine SERVOUSE (déléguee aux finances, environnement, suivi des agents du service technique, communication)

2e adjoint : Danièle BASTIDE (déléguee à l'éducation, social, développement économique, tourisme, festivités)

3e adjoint : Gérard SOUCHE (déléguee aux travaux, entretien des réseaux et infrastructures)

Conseillères et conseillers municipaux :

Carol AUBERT, Jean-Luc DOSSAL, Nicole DUMOND, Fabien FINET, Gilles GARNAUD, Jean LEROY, Monique MAZUIR, Jean-Louis PORTEFAIX, Grégory TASSIÉ, Michèle WOZNIAK, David ZWOLINSKI.

Différentes commissions ont été créées : appel d'offres, finances, travaux et infrastructures, communication, environnement urbanisme PLU, développement économique et emploi, éducation et social, festivités, participation citoyenne.

Vous trouverez en page 3 la composition de chacune d'entre elles.



Inscrivez-vous à la newsletter sur le site www.tornac.fr

Si vous souhaitez être informés des événements de la commune, vous avez la possibilité de vous abonner à notre lettre d'information. Pour cela, rendez-vous sur le site de la mairie www.tornac.fr. Dans la colonne de droite de la page d'accueil inscrivez-vous dans le bandeau Newsletter.

Composition des commissions

Le maire et les adjoints participent à toutes les commissions

- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES** : Catherine SERVOUSE, Danièle BASTIDE, Gérard SOUCHE - **COMMISSION FINANCES** : Carole AUBERT, Jean-Luc DOSSAL, Michèle WOZNAK - **COMMISSION ENVIRONNEMENT – URBANISME – PLU** : Nicole DUMOND, Jean-Luc DOSSAL, Fabien FINET, Jean LEROY, Jean-Louis PORTEFAIX, Grégory TASSIÉ, Michèle WOZNAK, David ZWOLINSKI - **COMMISSION TRAVAUX – INFRASTRUCTURES** : Jean-Luc DOSSAL, Gilles GARNAUD, Jean-Louis PORTEFAIX, Grégory TASSIÉ, David ZWOLINSKI - **COMMISSION COMMUNICATION – HAUT DÉBIT – INTERNET** : Carol AUBERT, Monique MAZUIR, Michèle WOZNAK - **COMMISSION ÉDUCATION – SOCIAL** : Nicole DUMOND, Monique MAZUIR, Michèle WOZNAK - **COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI** : Carol AUBERT, Jean-Louis PORTEFAIX, Michèle WOZNAK - **COMMISSION PARTICIPATION CITOYENNE** : Carol AUBERT, Nicole DUMOND, Fabien FINET, Michèle WOZNAK - **COMMISSION FESTIVITÉS** : Nicole DUMOND, Gilles GARNAUD, Monique MAZUIR, Grégory TASSIÉ, Michèle WOZNAK



Une commission au travail

École de Tornac et crise sanitaire

Le 12 mars, le Président de la République annonçait la fermeture des établissements scolaires à compter du 16 mars pour ralentir la propagation du Covid-19. En 4 jours, les parents et les enseignants ont dû totalement se réorganiser et les enfants s'adapter.

Dans une circulaire du 4 mai, le gouvernement annonçait la réouverture progressive des écoles à partir du 11 mai, dans le respect des mesures sanitaires, les élèves étant scolarisés sur la base du volontariat.

Malgré un flottement de quelques jours dans l'attente du protocole sanitaire Éducation Nationale, la Mairie, Alès Agglo, le personnel de l'école, le personnel communal et communautaire ont eu plusieurs échanges afin de préparer ce retour.

Mobilier à déplacer, marquage au sol, nettoyage supplémentaire, achat de produits et d'équipements sanitaires spécifiques, ... tous les personnels de l'école et autour de l'école se sont mobilisés pour accueillir un maximum d'élèves dans les meilleures conditions.

Pour qu'il soit possible d'avoir un service cantine sécurisé, Mme le Maire a pris un arrêté réservant la salle du Foyer Rural à cet usage exclusif et le personnel cantine a modifié sa façon de travailler. Dès que le transport scolaire a repris, la garderie a été mise en place entraînant, une fois encore, la modification des emplois du temps.

Enfin, le 22 juin, un protocole allégé a permis le retour à l'école d'un nombre un peu plus important d'enfants, malgré l'inquiétude compréhensible de parents qui ont fait le choix de garder leurs enfants près d'eux.

Même s'il n'a pas été possible d'assurer le service habituel, tout a été fait pendant cette crise pour pénaliser le moins possible les enfants et accéder aux demandes des parents.

Un grand merci aux personnels, aux enseignants et aux parents espérant que la rentrée de septembre pourra se dérouler dans des conditions normales. Bonnes vacances à nos écoliers.

Point sur la voirie

La première partie de l'aménagement de la traversée de notre village, route de Saint Hippolyte du Fort, au lieu-dit Piepalet, est terminée. Des trottoirs ont été réalisés avec des avaloirs qui permettront d'évacuer l'eau en cas de fortes pluies, ainsi qu'une chicane rétrécissant la chaussée (priorité pour les véhicules se dirigeant sur St Hippolyte du Fort). Ces travaux devraient améliorer et sécuriser la traversée de notre village.

Le centre communal d'action sociale - CCAS

A l'occasion du renouvellement du CCAS, nous tenons à remercier l'équipe qui l'a animé au cours des 6 dernières années.

Une équipe composée d'élus, mais aussi des personnes de la vie civile Marielle Vigne, Mylène Sugier-Pompairac, Nancy Chabanis, Joëlle Tetaz, Julien Perrier, Joëlle Perrier, Corinne Malaval, Michèle Chabanis et Bernard Bourbon. Longue serait la liste des actions menées allant de l'organisation du repas des seniors, jusqu'à la mise en place de la mutuelle communale en passant par la participation à la fête du village et à la distribution des goûters de Noël aux écoliers sans oublier l'écoute apportée aux personnes en difficulté. Mission à la fois complexe et passionnante.

Pour assurer la relève, Marielle Vigne (réélue), Bernard, Michèle et Corinne renouvellent leur engagement. Ils seront rejoints par Roger Marinacci, Carol Aubert, Michèle Wozniack, Monique Mazuir et Danièle Bastide.

Ce centre d'écoute, d'information, de conseil et de prévention exerce une action globale auprès de la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes ayant un handicap. Il engage une action d'insertion et de prévention.

De nouvelles actions viendront donc ponctuer la vie de la Commune et donner au CCAS toute sa raison d'être.

Prévention des incendies, restons vigilants

Le risque d'incendie de forêt s'amplifie chaque année partout en France. Avec plus de 50 % du territoire occupé par des forêts, landes ou garrigues, le Gard est fortement concerné par ce risque. Le bilan dramatique de l'an dernier (1 mort, 16 maisons détruites, 1100 ha brûlés) appelle chaque citoyen à la plus grande vigilance durant l'été à venir. Une carte de vigilance incendies de forêt est désormais disponible pour le Gard, et mise à jour quotidiennement. Elle doit permettre aux habitants, ainsi qu'aux touristes de connaître le niveau de risque et d'adapter leurs pratiques en conséquence.

Cette carte est consultable du 15 juin au 15 septembre sur le site internet de la préfecture.

<http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Carte-de-vigilance>

Adossé à cette carte, un arrêté préfectoral a été pris pour réglementer certains travaux et l'activité de bivouac comme c'est déjà le cas dans de nombreux départements méditerranéens.

En effet, plus de la moitié des incendies de forêt sont d'origine accidentelle, avec une cause liée à des travaux dans la plupart des cas. Réaliser des travaux pendant les périodes à risque élevé d'incendie, qu'on soit particulier ou professionnel, peut provoquer la destruction des forêts mais aussi des destructions d'habitations et des morts.

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/campagne-feux-forets?xtor=SEC-27>



Obligation légale de débroussailler

Lors des feux de forêt de l'été dernier dans plusieurs départements de la zone méditerranéenne, les pompiers ont constaté que les propriétés qui avaient été débroussaillées ont été pour la plus grande part épargnées par les flammes. Ils ont ainsi pu se consacrer à une attaque plus dynamique du feu. Malheureusement, trop peu des propriétés dans notre département sont débroussaillées, alors que la loi en fait une obligation à la charge des propriétaires.

Les dommages suites aux incendies de forêt sont en général seulement matériels ; toutefois, à chaque incendie de forêt, des vies humaines sont exposées.

Sont particulièrement concernés les propriétaires d'habitations se situant à moins de 200 mètres d'un massif boisé, et pour les zones urbanisées, la zone de 50 mètres aux habitations.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant l'obligation légale de débroussaillage sur le site de la préfecture du Gard, ou à l'accueil de la mairie.

Le Tour de France de retour à Tornac : prudence !

EVENEMENT

En raison du Covid qui nous a tous impacté de près ou de loin, de nombreuses manifestations ont dû être annulées ou reportées dont le Tour de France et c'est le 29 août que les coureurs s'élanceront de Nice pour la grande boucle.

Le **jeudi 3 septembre 2020 de 13h30 à 16h30**, le Tour de France traversera de nouveau la commune lors de la 6e étape Le Teil / Mont Aigoual.

Le stationnement des véhicules sera strictement interdit de part et d'autre de la Route Départementale 907 (route de Nîmes) et de la Route Départementale 982 (route de St Hippolyte du Fort). Toutes les voies débouchant sur la RD907 d'Anduze à La Madeleine et sur la RD982 (traversée de Tornac, direction Durfort) seront fermées.

Pour que cette journée sportive soit une réussite, nous vous demanderons la plus grande prudence sur le parcours : surveillance des enfants, animaux, ne pas courir près des coureurs....

Tout en respectant ces consignes de sécurité et les mesures sanitaires encadrant l'organisation eut égard au contexte national de lutte contre la diffusion du virus Covid 19, mesures sanitaires qui nous seront transmises en juillet, nous vous attendons sur le parcours pour assister au passage de la caravane et pour encourager les coureurs.

Ecoutez les consignes qui seront diffusées sur les ondes de France Bleue Gard Lozère et sur les journaux locaux.

Merci à vous tous et bon Tour de France 2020.



Championnat de France cross country sport adapté 2021

Les 5 et 6 mars 2021, la commune de TORNAC a été retenue, en collaboration avec le club ACNA d'Anduze, pour l'organisation des championnats de France de cross country sport adapté.

Les épreuves se dérouleront aux abords du stade et de la Mairie (environ 500 à 600 participants).

Nous œuvrons aux côtés de la Fédération Française de Sport Adapté et de l'ACNA pour que ces championnats soient une réussite et fassent connaître notre région et notre commune à ces athlètes et aux accompagnateurs qui viendront des quatre coins de France.

A bientôt pour ces belles rencontres en perspective...



Visites guidées du Château de Tornac

Dans le cadre de la convention signée entre Cévennes Tourisme et le SIVU du Château de TORNAC, des visites guidées d'une durée d'une heure trente, effectuées par un guide conférencier, auront lieu :

- ♦ Vendredi 31 juillet à 21h
- ♦ Vendredi 14 août à 21h
- ♦ Mercredi 26 août à 21h
- ♦ Dimanche 20 septembre à 10h30

Ces visites se font sur présentation d'un billet disponible auprès de l'office de tourisme d'Anduze.



© Gilbert VIGNOLLE

Sur votre agenda

- 25 juillet** à partir de 19h dans la cour de l'école, apéro musical - tapas.
- 23 août** 11h, commémoration de la bataille de La Madeleine (rendez-vous devant la stèle, carrefour de La Madeleine)
- 03 septembre** 13h30 / 16h30 passage du Tour de France route de Nîmes et route de St Hippolyte du Fort

A LA BELLE ETOILE

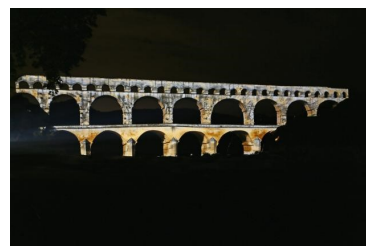


Pour assister à ces nuits « à la Belle Etoile », les meilleures places sont sur la plage. Vous pourrez aussi assister au spectacle depuis la terrasse du restaurant, rive droite.

DATES & HORAIRES : Du 4 juillet au 30 août 2020 à 22h30

DUREE : 30 minutes

TARIFS NOCTURNE À PARTIR DE 20H00 L'ÉTÉ : 5€ / ADULTE 3€ / TARIF RÉDUIT (ÉTUDIANT, DEMANDEUR D'EMPLOI, PMR, FAMILLE NOMBREUSE, RSA – SPECTACLE COMPRIS DANS LE TARIF D'ENTRÉE JOUR)



Sommaire

PAGE 1 Editorial du maire

PAGE 2 Présentation du nouveau conseil municipal
Inscrivez-vous à la newsletter

PAGE 3 Composition des commissions
École de Tornac et crise sanitaire
Point sur la voirie

PAGE 4 Le centre communal d'action sociale—CCAS
Prévention des incendies, restons vigilants
Obligation légale de débroussailler

PAGE 5 Le tour de France de retour à Tornac, prudence !
Championnat de France de cross country sport adapté en 2021

PAGE 6 Visites guidées du Château de Tornac
Sur votre agenda